Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Publics et Institutions - U4

Session 2014 • Code sujet : **SPE4PI** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Pauvreté des enfants et lutte contre les inégalités sociales (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E4 - ICAF et méthodologie de projet/2014/BTS SP3S - E4 - ICAF et méthodologie de projet - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

1. Pauvreté des enfants et lutte contre les inégalités sociales

À partir d'un article de presse et d'annexes documentaires, l'épreuve examine la pauvreté des enfants en France, ses manifestations et ses effets sur leur développement et leur insertion sociale. Les supports réunissent des statistiques, des témoignages, des textes sur le droit à l'éducation et des exemples de dispositifs sociaux, éducatifs et familiaux.

Question 1. Caractériser la situation des enfants pauvres, puis montrer en quoi la pauvreté infantile peut être un frein à l'insertion sociale.

En 2010, 2 665 000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté, soit 19,6 % des enfants. Entre 2008 et 2010, leur nombre a augmenté de près de 350 000 et l'intensité de la pauvreté s'est accentuée. Les risques sont particulièrement élevés pour les enfants de parents isolés sans emploi : leur taux de pauvreté atteint 79,4 %. Les privations touchent les conditions de vie, notamment le logement, les vêtements, les loisirs et les vacances.

Ces difficultés peuvent freiner l'insertion sociale :

- un logement absent, insalubre ou surpeuplé nuit au développement et à la concentration scolaire ;
- l'accès limité aux loisirs et à la culture freine les apprentissages, le langage et la socialisation ;
- des problèmes de santé non repérés ou non soignés peuvent entraîner des difficultés scolaires ou une discrimination ;
- l'échec scolaire et l'absence de qualification réduisent les chances d'accéder à l'emploi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Massive et multidimensionnelle, la pauvreté fragilise les conditions de vie, la santé, la scolarité et la socialisation, avec un risque d'exclusion professionnelle.

Question 2. Présenter les dispositifs permettant de lutter contre les inégalités sociales liées à la pauvreté des enfants en fonction des besoins auxquels ils répondent.

Les réponses doivent couvrir les besoins de l'enfant et de sa famille : ressources, accueil, santé, scolarité, loisirs et soutien parental.

Besoin	Dispositifs et réponses
Ressources et logement	Prestations familiales sous conditions de ressources, aides au logement et minima sociaux, dont le RSA. Pour les élèves du second degré : bourses et fonds sociaux.
Accueil et développement du jeune enfant	PAJE et accueil en crèche ; la PMI contribue à la protection maternelle et infantile.
Réussite scolaire	Accompagnement éducatif, dispositifs-relais, internat d'excellence, CLAS, PRE et École ouverte. La loi garantit le droit à l'éducation et la gratuité de l'enseignement public concerné.
Loisirs, culture et vacances	Aides au temps libre des Caf, accueils de loisirs, Vacaf et activités du Secours populaire.
Soutien aux parents	REAAP, médiation familiale, lieux d'accueil enfants-parents et accompagnement des liens entre familles et école.

Ces dispositifs compensent les inégalités matérielles et soutiennent l'accès aux droits, l'épanouissement et la réussite. Certains accompagnent aussi les parents, afin de consolider les liens familiaux et la coopération avec l'école. Leur portée dépend toutefois de l'accès effectif des familles et de la coordination des acteurs.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les réponses associent aides financières, accueil et prévention, accompagnement scolaire, soutien à la parentalité et accès aux loisirs et aux vacances.

Question 3. De nombreux acteurs de terrain demandent à l'État de concevoir une politique nationale de l'enfance. Justifier cette volonté.

Une politique nationale de l'enfance est nécessaire pour rendre l'action publique plus cohérente et garantir l'égalité d'accès aux droits.

1. **Agir sur des difficultés liées entre elles :** logement, santé, garde, ressources et scolarité se renforcent mutuellement ; une réponse sectorielle isolée ne suffit pas.
2. **Intervenir tôt et dans la durée :** les écarts apparaissent dès la petite enfance et se creusent au fil du parcours. L'accompagnement doit aller de la naissance à l'entrée dans la vie adulte.
3. **Corriger les limites des dispositifs :** certains enfants y accèdent peu ou sont défavorisés par leurs modalités ; les interventions peuvent être tardives et insuffisamment coordonnées.
4. **Organiser une réponse commune :** une stratégie nationale et un pilotage interministériel, déclinés selon les territoires, associeraient État, départements, Caf, communes, professionnels et familles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une stratégie nationale coordonnée permettrait une action précoce, continue et globale, adaptée aux territoires et garantissant l'accès de tous les enfants à leurs droits.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social, Publics et Institutions - U4, est celle de la session 2014, code SPE4PI. D'une durée de quatre heures et de coefficient 5, elle porte sur la pauvreté infantile. Elle évalue la caractérisation des inégalités, l'analyse de leurs effets sur l'insertion, la connaissance des dispositifs de lutte et la justification d'une politique nationale coordonnée de l'enfance.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Dans le sujet, un enfant pauvre vit dans une famille dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté.
- La pauvreté se mesure aussi par les privations de conditions de vie, qui peuvent toucher le logement, la santé, les loisirs et l'éducation.
- Les difficultés de logement, de santé et d'accès aux activités culturelles peuvent entraver les apprentissages et l'insertion sociale et professionnelle.
- Une réponse globale à la pauvreté infantile suppose de coordonner les politiques publiques et les acteurs, en associant les familles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer pauvreté monétaire, intensité de la pauvreté et privation dans les conditions de vie.
- Citer les données des annexes en précisant l'indicateur, l'année et la population concernés.
- Relier les conditions de vie aux conséquences possibles sur la santé, la scolarité et l'insertion.
- Classer les dispositifs selon les besoins auxquels ils répondent : ressources, éducation, soutien familial, loisirs et vacances.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment exploiter les statistiques sur la pauvreté des enfants ?

Relevez l'indicateur, sa valeur, l'année et la population concernée. Comparez les catégories seulement si le champ et la mesure sont comparables, puis expliquez ce que les écarts révèlent sur les inégalités.

Q : Comment expliquer que la pauvreté freine l'insertion sociale ?

Reliez les conditions de vie à leurs conséquences : un logement inadapté peut gêner le travail scolaire, un problème de santé non suivi peut compliquer les apprentissages, et l'accès limité aux loisirs peut réduire les occasions de socialisation.

Q : Quel est le barème et comment répartir le temps ?

Les questions 1, 2 et 3 valent respectivement 12, 14 et 8 points. L'expression et la composition valent 6 points. En quatre heures, répartissez votre temps entre les trois réponses et gardez un moment pour relire.

Q : Quels critères de notation le sujet indique-t-il ?

Le barème répartit les points entre les trois questions et réserve 6 points à l'expression et à la composition. Aucune grille détaillée supplémentaire n'est fournie : répondez à chaque consigne et appuyez votre analyse sur les annexes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E4 - ICAF et méthodologie de projet/2014/BTS SP3S - E4 - ICAF et méthodologie de projet - Session 2014 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.